

CE QUE GÉRER LA FAUNE IMPLIQUE : UNE APPROCHE PAR LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU – LE CAS DE LA CONSER- VATION DE L'OURS BRUN DANS LES PYRÉNÉES FRANÇAISES

La conservation de la faune sauvage suscite des projets et mobilise des compétences jusqu'ici peu étudiés. Les dimensions humaines de la gestion de la nature sont en effet le plus souvent envisagées en termes de gouvernance, d'intérêts divergents et de conflits. Cet article propose de revenir sur le cas emblématique de la conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises non pas pour souligner les antagonismes qui ont marqué ce dossier, mais pour faire le point sur le travail et les compétences des agents de la conservation qui prennent part à ce projet. La théorie de l'acteur-réseau sert ici de guide dans l'exploration pragmatique de « ce dont ces acteurs doivent se montrer capables » pour mener à bien leur projet. Nous identifions quatre domaines de compétences clés à la fois spécifiques et en relation, qui représentent autant de défis que ces acteurs doivent relever sur le terrain. Au final, nous montrons que la gestion de la nature n'est pas faite que de directives, de mesures et de dispositifs à mettre en place. Elle repose très largement sur l'engagement d'une pluralité d'acteurs et sur leur capacité à travailler ensemble. Ce sont donc très précisément des « manières de faire ensemble » que nous nous proposons d'explorer ici.

Par **Dorothee DENAYER *** et **Damien COLLARD ****

* Assistante d'enseignement et de recherche, Université de Liège (Belgique).

** Maître de conférences, Université de Franche-Comté,
Chercheur au Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO), EA 7317, Université de Bourgogne.

INTRODUCTION

« *Dans quel sens pouvons-nous gérer l'environnement ?* », se demandait Laurent Mermet dans cette même revue, il y a déjà plus de vingt ans (MERMET, 1991). En répondant à cette question, il posait les bases d'une « analyse stratégique de la gestion environnementale », une perspective qu'il n'a depuis cessé de développer et d'enrichir (MERMET, 1992 ; MERMET et al., 2005), au contact de plusieurs terrains, dont celui de la conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises (MERMET, 1998, 2001, 2002 ; BENHAMMOU et MERMET, 2003 ; MERMET et BENHAMMOU, 2005).

Ce cas se singularise par la fragilité de cette population d'ours qui n'est toujours pas viable à moyen terme, et ce malgré plusieurs décennies d'efforts de conservation. Il est aussi marqué par les tensions qui entourent tant la publication des mesures que leur mise en œuvre. Est-ce parce que ce prédateur a été la cible d'une éradication effrénée avant de devenir un animal protégé ? Toujours est-il que son destin tragique a fait se rencontrer des humains et qu'il n'a cessé de mettre en confrontation leurs visions du monde et leurs projets. Leurs désaccords et les conséquences de ces conflits ont été identifiés comme des enjeux majeurs dans la gestion de ce dossier. Dans le cas de la protection de l'ours, les chercheurs ont notamment étudié :

- le mode de fonctionnement de l'Institution patrimoniale du Haut Béarn, un syndicat mixte d'aménagement qui devait prendre en charge localement la gestion de la problématique de l'ours et constituer un modèle en matière de « gestion patrimoniale » (OLLAGNON, 1999), mais qui s'est avéré être au final « un dispositif de réaction anti-environnementale » (MERMET, 2001, p. 17),
- les jeux d'acteurs et les conflits inter et intrasectoriels autour de l'aménagement de la montagne, du pastoralisme et de la préservation de la nature (MERMET, 2002),
- les rôles et les dynamiques des porte-parole qui relaient les points de vue (favorables ou défavorables) relatifs à la protection de l'ours dans les Pyrénées (BENHAMMOU, 2001, 2007) et les mouvements d'opposition aux actions de conservation de cette espèce (BENHAMMOU et MERMET, 2003).

Certes, les enjeux de la conservation de la nature en général, et de celle de l'espèce *Ursus arctos* dans les Pyrénées françaises en particulier, se posent indéniablement en termes de gouvernance. Mais nous soutenons que dans une perspective de gestion, il est tout aussi important de saisir ces enjeux en termes d'activités. La conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises est avant tout un projet et un ensemble d'actions collectives menés de concert par deux « acteurs d'environnement » (1) aux missions complé-

mentaires : l'équipe technique « Ours » et le réseau « Ours brun ».

Ces deux collectifs doivent relever ensemble quotidiennement les défis que pose la conservation du prédateur. Pourtant, aucune analyse fine du travail réalisé par ces professionnels n'a été menée jusqu'à présent (2).

En quoi leurs activités consistent-elles ? Que font-ils concrètement, sur le terrain ? Quelles ressources mobilisent-ils dans leur travail ? Quelles sont leurs compétences ?

Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre au travers de notre enquête. Dans une démarche pragmatique et inductive (pour coller au plus près des réalités du terrain et dépasser les nombreux clichés qui entourent ce cas), nous avons envisagé ces compétences « en situation » (COLLARD et al., 2013) et en suivant les réseaux sociotechniques parfois inattendus qui s'animent au fil du projet (CALLON, 1986 ; AKRICH et al., 1988 ; LATOUR, 1994 ; LATOUR, 2006). Puis adoptant une optique « gestionnaire » tout en montant en généralité, nous avons défini quatre domaines de compétences clés qui sont, selon nous, au cœur des pratiques de conservation de la faune : « produire des connaissances », « prendre soin », « vivre avec » et « rendre compte » (DENAYER, 2013). Après avoir présenté le contexte dans lequel s'inscrit cette recherche, nous passerons en revue successivement ces quatre domaines en les illustrant au moyen d'exemples tirés du travail de terrain. Puis nous nous demanderons de manière plus générale quels enseignements tirer en matière de gestion environnementale de l'analyse des compétences de ces différents acteurs.

LE CONTEXTE DE NOTRE RECHERCHE

On a beaucoup écrit sur le cas de l'ours des Pyrénées (peut-être trop...). Des dizaines d'ouvrages, d'articles et de *blogs* traitent du sujet, refont l'histoire du dossier, depuis les premières données chiffrées sur l'espèce jusqu'à la controverse qui entoure aujourd'hui sa conservation. Certains auteurs signalent une forme de lassitude par rapport à ce cas dont on pensait avoir fait le tour, le plus souvent pour finir par souligner qu'il est dans une impasse. Pourtant, au concret, ce projet continue d'exister et de mobiliser des acteurs – des

(1) Il s'agit de « ceux qui, dans une situation donnée, jouent effectivement (à la fois dans le discours et par leurs actions constatées) vis-à-vis des acteurs responsables de processus dommageables pour l'environnement ou des acteurs régulateurs (élus territoriaux, préfet, etc.) un rôle d'agent de changement en faveur de l'objectif environnemental pris en référence. » (MERMET et al., 2005, p. 130)

(2) Cependant, dans sa thèse, Farid Benhammou (2007) a bien analysé le rôle joué par ces deux collectifs.

professionnels de la conservation, qui s'efforcent de le faire vivre, et donc de faire vivre le plantigrade.

Le défi est de taille : trop longtemps sur le déclin, malgré les opérations de renforcement qui ont eu lieu, la population de ces ours est toujours très fragile. Les menaces sont encore, et toujours, d'origine anthropique : l'homme et l'ours cohabitent difficilement.

Alors, depuis 1983, le réseau « Ours brun » (ROB) veille.

Constitué de près de 200 observateurs multipartenaires dont des amateurs, sa mission est de recueillir les indices de présence de l'animal sur l'ensemble des Pyrénées françaises. Ce réseau est par ailleurs coordonné depuis 1995 par une équipe de scientifiques et de professionnels de la conservation, à savoir l'Équipe Technique Ours (ETO), qui est rattachée à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Bien que de taille beaucoup plus modeste, cette équipe a hérité de missions à la fois plus pointues et plus larges que celles dévolues au ROB. Elle est divisée en deux pôles. Le pôle « suivi » qui, comme son nom l'indique, a pour mission d'élaborer des protocoles de suivi *ad hoc* et de coordonner le réseau « Ours brun ». Ses agents participent également aux expertises des dommages occasionnés aux troupeaux éventuellement imputables au plantigrade (ce qui donne en retour des informations sur la localisation des ours). Le pôle pastoral est, quant à lui, constitué de bergers itinérants présents durant la période d'estive et de deux animateurs « chiens patous » (une race pyrénéenne de chien de berger). Il apporte un soutien au monde de l'élevage confronté à la présence de l'ours, ainsi qu'un appui technique pour la mise en place de mesures de protection des troupeaux et des ruchers.

L'activité de ces agents a été analysée par Dorothée Denayer (2013) dans le cadre de sa thèse. Le travail de terrain s'est déroulé en deux phases. Une première phase, exploratoire, a permis de réaliser une série d'entretiens compréhensifs (formels et informels) avec des membres de l'équipe technique « Ours » (en décembre 2008). Dans une seconde phase d'observation participante (en mai 2010), la chercheuse a pu partager le quotidien de l'équipe, observer et expérimenter leurs pratiques de terrain, s'entretenir de manière informelle avec les agents et recueillir un certain nombre de traces écrites (rapports d'activité, synthèses, publications scientifiques, etc.).

Les défis auxquels sont confrontés ces acteurs se sont révélés très divers et en constant changement. Leurs compétences dépassaient assez largement ce qui était strictement requis par leurs missions ! L'objectif de cette recherche a dès lors consisté à répertorier leurs compétences « en situation », pour ensuite proposer une forme de montée en généralité qui n'écrase pas ces dernières. Il ressort de cette enquête que quatre grands domaines de compétences sont au cœur des pratiques de conservation de la faune : « produire des connaissances », « prendre soin », « vivre avec » et « rendre

compte ». Ces quatre domaines seront appréhendés ici sous le prisme de la théorie de l'acteur-réseau, qui, selon Bruno Latour (2010, p. 260), constitue non pas « une théorie sur la nature du monde social », mais « une théorie sur l'enquête en sciences sociales » ou encore « une technologie de la description » (DUMEZ, 2011).

LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU : UNE « TECHNOLOGIE DE LA DESCRIPTION »

Selon Dumez (2011), cette théorie invite le chercheur en sciences sociales non pas à décrire le contexte dans lequel se déroule l'action, mais l'action elle-même. La description commence donc « au milieu même des choses », selon la fameuse expression d'Horace, ce qui permet au chercheur de suivre des actions en cours, d'identifier un certain nombre d'acteurs ainsi que toutes les entités qui prennent part à l'action (des objets, par exemple) et d'opérer ce faisant « des rapprochements descriptifs inattendus » (DUMEZ, 2011, p. 30).

Dès lors, il s'agit d'étudier l'ensemble des relations visibles entre tous ces éléments et de décrire un acteur-réseau, le réseau étant ici un jeu de relations. À noter, cependant, que selon cette théorie, « le réseau n'est pas dans le réel, [mais il] est un outil d'analyse du réel » (DUMEZ, 2011, p. 33) ou encore « une technologie de la description ».

Cette théorie invite donc le chercheur à suivre au plus près les acteurs engagés dans l'action, à repérer les relations qu'ils nouent avec de multiples entités (autres acteurs, objets, êtres vivants non humains...) et à décrire *in fine* des associations entre des « actants ». L'actant désigne « toute entité dotée de la capacité d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée, et qui exerce cette capacité » (AKRICH et al., 2006, p. 242).

Ce qui fait dire à Latour (1994, p. 602) qu'« agir, c'est toujours être dépassé par ce que l'on fait. Faire, c'est faire faire (...). On ne peut que partager l'action, la distribuer avec d'autres actants ». Dans cette perspective, les compétences sont donc elles aussi nécessairement distribuées. Cette approche nous est apparue particulièrement pertinente pour saisir une problématique environnementale complexe, dynamique et multifactorielle. Il est en effet difficile de savoir où commence le projet ours brun et où il finit, dans le temps comme par rapport aux acteurs qui y sont impliqués. D'où l'intérêt et l'importance de gommer les évidences et de suivre les choses telles qu'elles se font.

Entrons maintenant dans le vif du sujet en décrivant les assemblages compétents qui se forment, dans le cas de la conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises.

**PREMIER DOMAINE DE COMPÉTENCE :
« PRODUIRE DES CONNAISSANCES » –
DE LA CRÉATION DU RÉSEAU « OURS BRUN »
(ROB) À LA MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPE
TECHNIQUE « OURS » (ETO)**

Dans les années 1970, naturalistes et chasseurs soulignent une diminution dramatique du nombre des ours bruns vivant en liberté dans les Pyrénées. L'un d'entre eux, Jean-Jacques Camarra, se voit confier par l'Office national de la chasse – aujourd'hui l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – la mission d'organiser un suivi des derniers individus. Outre un *monitoring* de la dynamique de la population ursine, c'est pour lui l'occasion de « donner à voir » la fragilité des noyaux de population subsistants. Camarra s'entoure de quelques observateurs pour récolter des indices de présence des derniers spécimens d'ours. C'est sur cette base que sera créé officiellement le réseau « Ours brun » (ROB) en 1983, un réseau qui compte à l'heure actuelle près de deux cents correspondants (naturalistes, chasseurs, professionnels de la montagne, etc.). Leur point commun : tous se disent passionnés par le fauve et son observation, et tous ont un lien fort avec le milieu montagnard, soit parce qu'ils y habitent soit parce qu'ils y travaillent.

Le suivi pratiqué par ce réseau depuis trente ans est qualifié tantôt de « patrimonial », tantôt d'« extensif ». Ce suivi consiste à récolter tous les indices de présence et d'activité des ours : empreintes de pattes, poils, pistes, déjections ou encore griffures sur les troncs d'arbres. Pour produire quels types de connaissances ? En voici quelques exemples : les empreintes de pattes informent sur le gabarit de l'animal et aident ainsi à son identification. Les déjections et les restes de repas en disent long sur le régime alimentaire du fauve au fil des saisons. Plus largement, tous ces indices donnent des indications sur le nombre total d'ours et sur leur répartition sur le territoire. Ils font éventuellement l'objet d'analyses génétiques, auquel cas on identifie avec certitude la localisation de tel ou tel individu et l'on reconstitue les généalogies. La surveillance est étalée sur toute l'année, les indices sont rares et exigent de nombreuses heures de déambulation dans la montagne. Des qualités physiques de randonneur hors pair sont exigées. Farouche et discret, l'ours est très rarement aperçu. Une très bonne connaissance du terrain et du comportement de l'animal est indispensable. Pour ceux qui le recherchent, c'est un suivi au sens propre de ce terme : ils sont en permanence derrière

lui, en retard sur lui. Cette activité suppose une forme d'immersion dans le milieu, une façon de se mettre « dans la peau de l'animal ».

L'équipe technique « Ours » est officiellement créée en 1995, six mois avant les premières réintroductions dans les Pyrénées centrales d'ours provenant de Slovénie. L'objectif est d'accompagner ces interventions expérimentales d'un suivi technique et scientifique. Les individus capturés en Slovénie sont équipés de colliers et d'émetteurs intra-abdominaux VHF. Ces deux systèmes émettent en permanence et permettent, en théorie, de localiser les animaux en continu et directement sur le terrain par triangulation. La mission est double : il s'agit non seulement de déterminer où ils se trouvent, mais aussi de définir les objectifs scientifiques accompagnant les réintroductions, autrement dit : quelles connaissances produire à partir de la télémétrie ? Cette surveillance techniquement très instrumentée vient compléter le suivi patrimonial réalisé par le réseau « Ours brun ». Les deux dispositifs sont d'ailleurs regroupés en une seule équipe. Depuis 2006 (seconde phase des réintroductions), des colliers GPS/GSM permettent la localisation des animaux par satellite. Avec ce nouveau système, les coordonnées de localisation sont retransmises à intervalles réguliers sur un ordinateur *via* le réseau de téléphonie mobile. Outre des localisations régulières réalisées à un rythme prédéfini, chaque ours équipé fait régulièrement l'objet d'un suivi plus fin, avec une localisation toutes les dix minutes pendant 24 heures : il s'agit alors de comprendre son « quotidien ».

Nous sommes donc face à deux dispositifs visant à produire des connaissances sur l'ours, dont l'un induit des pratiques de pistage, d'immersion dans la nature (le suivi patrimonial) et dont l'autre est basé sur l'utilisation de techniques de pointe (le suivi télémétrique). Si ces postures de suivi sont radicalement différentes, on peut se demander comment les acteurs exploitent ces différences. Il faut en effet constater que la plupart des acteurs du suivi télémétrique font également partie du réseau Ours brun. Ils passent donc d'une modalité de suivi à l'autre, mobilisant à cette occasion des compétences radicalement différentes. Mais, dans les deux cas, on prête à l'ours des intentions. Le biologiste responsable de l'équipe technique évoque une forte individualisation de l'ours qui est un passage obligé pour en appréhender les comportements et produire à son sujet des données scientifiques qui soient de qualité. Il vante d'ailleurs les compétences des hommes de terrain, qui sont capables de comprendre l'animal et d'en anticiper les comportements. Bien qu'observé de plus loin, l'« ours télémétrique » reste donc un acteur ne se contentant pas d'expédier des données. Les responsables de la collecte expliquent ainsi qu'ils peuvent passer des nuits entières à le suivre, point après point, en ayant à chaque fois dix minutes de retard sur lui et en faisant entre les localisations successives,

le pari de la direction que l'animal s'apprête à choisir. Être vraiment bon, être le meilleur, c'est parvenir à anticiper ses choix, les directions qu'il va prendre (personne ne voit dans l'ours un simple émetteur de données).

La production de connaissances sur l'ours est en définitive le fait d'un acteur-réseau protéiforme qui asso-

cie deux dispositifs (le réseau « Ours brun » et l'équipe technique « Ours ») et deux types de suivi (le suivi patrimonial et le suivi télémétrique) et qui mobilise, ce faisant, une multitude de compétences portées non seulement par des acteurs et des objets techniques, mais aussi par des « individus » discrets et agiles, qu'il s'agit de suivre et d'observer.

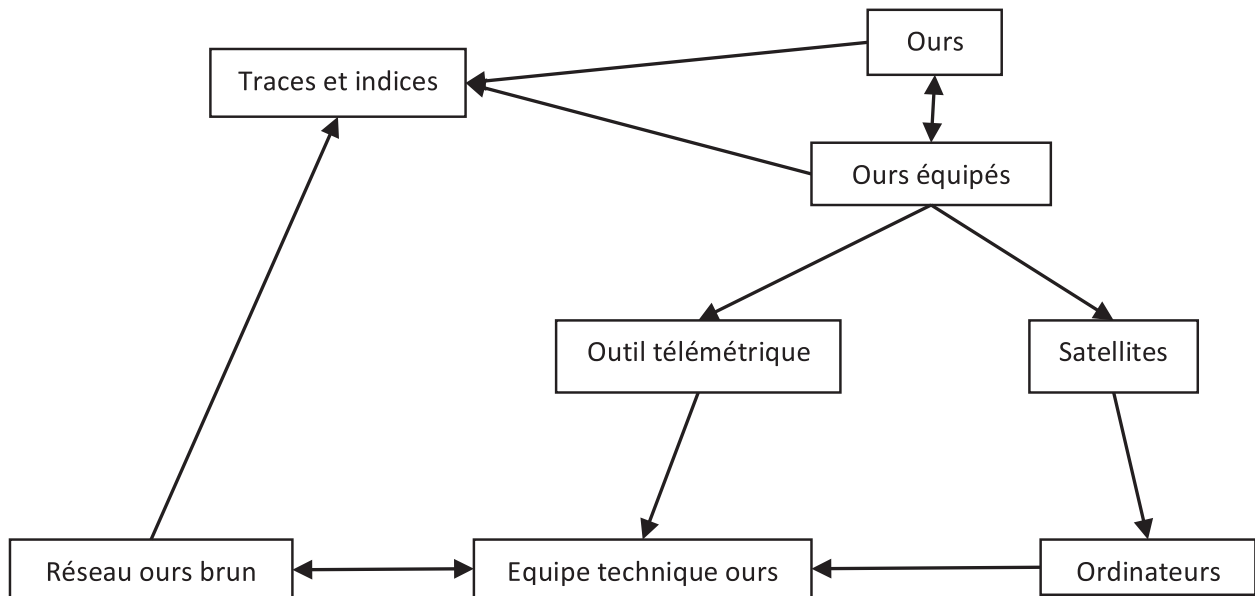


Figure 1 : l'acteur-réseau producteur de connaissances.



© ONCFS Equipe Ours / Réseau Ours Brun

Photo © ONCFS, équipe Ours

« La production de connaissances sur l'ours est en définitive le fait d'un acteur-réseau protéiforme qui associe deux dispositifs (le réseau « Ours brun » et l'équipe technique « Ours ») et deux types de suivi (le suivi patrimonial et le suivi télémétrique) ».

DEUXIÈME DOMAINE DE COMPÉTENCE : LE « PRENDRE SOIN », OU COMMENT SAUVER L'OURS BALOU

Le 7 septembre 2008, un chasseur blesse par méprise l'ours Balou au cours d'une battue au sanglier. L'incident se produit sur le territoire de la commune de Prades, en Ariège. C'est le tireur qui prévient lui-même les gendarmes, conscient de se trouver dans une position délicate. La chasse à l'ours brun est en effet interdite en France depuis les années 1970 et l'espèce est strictement protégée. De plus, Balou n'est pas n'importe quel ours. D'origine slovène, il a été libéré dans les Pyrénées centrales au printemps 2006 au terme d'une coûteuse et délicate opération de réintroduction. Comme tous les autres ours venus repeupler une population ursine pyrénéenne condamnée à court terme, il est précieux à plus d'un titre pour ceux qui travaillent à la conservation de l'espèce. Il est dès lors suivi de près par les agents de l'équipe technique « Ours », notamment grâce au collier émetteur qu'il porte autour de son cou. En ce mois de septembre 2008, ces techniciens accompagnent les gendarmes sur les lieux de l'accident, à la recherche d'indications sur l'état de santé de leur protégé. Des poils d'ours sont retrouvés, ainsi que des traces de sang. Les données télémétriques confirment que Balou était présent sur le site le matin de l'accident. L'ours est vivant, mais il est en fuite, et il est difficile à ce stade d'évaluer la gravité de ses blessures.

Quelques jours plus tard, les agents parviennent à nouveau à le localiser. Un collectif constitué de membres de l'équipe technique et de vétérinaires tente une approche visant à diagnostiquer son état. Si cela s'avérait nécessaire, il pourrait être capturé à nouveau afin de recevoir des soins vétérinaires. Cependant, Balou détecte cette présence humaine et quitte son gîte avant de pouvoir être aperçu. L'observation du site révélera non pas de nouvelles traces de sang, mais bien des empreintes atypiques : l'animal se déplace sans mobiliser sa patte avant droite. Difficulté supplémentaire : Balou évolue dans un secteur particulièrement escarpé. Une intrépidité qui rend impossible une capture après télé-anesthésie : l'animal risquerait en effet de faire une chute fatale au cours de cette manœuvre ! Afin de le capturer, des pièges constitués d'appâts et de câbles en acier reliés à une alarme et attachés à un arbre sont disposés dans les zones où l'animal est susceptible de se rendre pour se nourrir. Mais en vain. Il est finalement décidé de ne pas tenter une nouvelle approche afin de lui garantir la tranquillité nécessaire à son bien-être et à son rétablissement. Par ailleurs, une équipe de cinq personnes est chargée de surveiller de près ses déplacements et son niveau d'activité grâce aux informations fournies

par la télémétrie et aux indices trouvés sur le terrain. Au cours des mois qui suivront, la vigilance accrue et l'inquiétude initiale des agents de la conservation iront en diminuant au gré des déambulations de Balou.

Les opérations de réintroduction d'espèces animales sauvages mobilisent des techniques de capture, de manipulation, d'équipement, de traitement et de suivi des individus relâchés. Au-delà de leurs objectifs premiers en termes de renforcement des populations, ces opérations améliorent les connaissances produites sur ces espèces tout en suscitant des modes de relations inédits entre les agents de la conservation et les animaux sauvages réintroduits, dont ils deviennent responsables (BOBBÉ, 1999 ; MAUZ et GRANJOU, 2010).

Ainsi, les ours réintroduits dans les Pyrénées françaises sont individualisés de manière forte par les agents à la suite d'une ou plusieurs rencontres au cours desquelles ils ont tout le loisir de les appréhender au travers des détails de leur physionomie et de leur tempérament. Des agents qui avouent éprouver une grande satisfaction à profiter pleinement (à travers tous leurs sens) du privilège rare que représente pour eux une telle proximité avec leurs protégés, qui sont des animaux habituellement sauvages et particulièrement discrets. Suite aux réintroductions, le suivi de la population des ours bruns se mue en une surveillance rapprochée d'individus précis, ce qui ne fait que renforcer chez les agents le sentiment d'attachement et de responsabilité né de l'opération elle-même. Plus que jamais chaque ours compte, parce que la population reste fragile, mais aussi, et surtout, parce que ce sont des destins et des trajectoires individuels qui sont scrutés, étudiés et relatés par les acteurs du suivi. Et lorsque l'intrépide ours baroudeur Balou finit par succomber des suites d'une mauvaise chute, en juin 2014, l'avenir de cette population semble plus que jamais incertain. À moins que cette mort accidentelle ouvre la voie à de nouvelles réintroductions... ?

De ce nouvel agencement naissent la volonté et le pouvoir d'intervenir pour protéger plus directement ces ours et pour leur apporter des soins. Une telle démarche ne peut être résumée à une opportunité technique liée à un suivi télémétrique. Elle mobilise également une sensibilité poussée pour le bien-être de ces individus, une sensibilité développée notamment dans le cadre des opérations de réintroduction. Mais l'autre particularité importante de cette relation de soin est le fait que celle-ci se traduit par une négociation constante entre soigneur et soigné. Le premier s'efforce de venir en aide au second, qui peut répondre à cette initiative de manière coopérative ou, au contraire, en faisant preuve de « récalcitrance ». En l'occurrence, l'ours Balou, fauve discret, se dérobe tout autant à ceux qui veulent le protéger qu'à ceux qui représentent pour lui une menace !

Là encore, les non humains sont des acteurs à part entière susceptibles de « faire faire », de faire poser des actes aux agents tout en prenant une part active dans la mobilisation de leurs compétences. Soulignons également le caractère singulier et imprévisible du non humain vivant qui, précisément par sa vivacité, fait preuve d'une singulière capacité d'influer sur le cours de l'action...

TROISIÈME DOMAINE DE COMPÉTENCE : LE « VIVRE AVEC », OU COMMENT FAIRE COHABITER L'OURS ET L'HOMME À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE – L'EXEMPLE DE LA PROTECTION DES TROUPEAUX

La réintroduction d'ours slovènes dans les Pyrénées n'aurait pas été possible sans le déploiement en amont de mesures visant à limiter les prédateurs sur les troupeaux, et parallèlement à indemniser les dommages constatés causés par des ours. Cependant, lors de la première opération de réintroduction (en 1996-1997), les éleveurs n'avaient pas été directement associés au projet (contrairement aux chasseurs) et ne s'étaient donc pas réellement appropriés ces mesures... En 2005, le ministère de l'Écologie et du Développement durable décide donc d'engager une large concertation avec les différents acteurs pyrénéens (dont les éleveurs) sur les modalités de la mise en œuvre de nouveaux lâchers prévus pour le printemps et l'été 2006. Il s'agissait pour les acteurs de ce dossier de se retrouver autour d'une table pour mettre à plat des points de vue divergents. Les échanges portèrent sur les antagonismes entre les activités humaines et la présence du plantigrade.

Les résultats de cette concertation confirment l'importance des mesures déjà prises pour favoriser la cohabitation avec les ours, à savoir (outre l'indemnisation des dommages) les aides au gardiennage, le

soutien à l'emploi des bergers, le financement de portages par muletage ou par hélicoptage (pour transporter le matériel de première nécessité sur les estives), le financement de moyens de communication destinés aux bergers (téléphones portables, radio-téléphones...), l'amélioration des cabanes pastorales (pour que ces derniers puissent disposer d'un logement convenable), les aides à la protection (pour l'achat de parcs électrifiés destinés au regroupement nocturne des troupeaux et pour l'acquisition de chiens patous).

L'enjeu est désormais de faire vivre ces mesures et de diffuser les « bonnes pratiques » sur le terrain à destination des éleveurs et des bergers. C'est là qu'entrent en scène les bergers itinérants de l'équipe technique « Ours ». Ceux-ci fournissent des informations au plus près du terrain sur le pastoralisme, le programme « Ours » et sur le comportement de ces derniers. Ils assurent une surveillance nocturne des troupeaux exposés aux risques d'attaques d'ours afin d'apporter une protection supplémentaire, ils coordonnent les portages de matériel, aident à l'installation de parcs de nuit, assistent et conseillent les bergers débutants, etc. Autant dire qu'ils jouent un rôle pivot dans la sensibilisation et l'aide apportées aux éleveurs et aux bergers. Cependant, les bergers itinérants ne sont pas les seuls membres de l'équipe technique « Ours » à intervenir auprès de ces derniers. En effet, de leur côté, les animateurs chiens patous du pôle pastoral aident les bergers à apporter une éducation adaptée à leurs chiens. Quant aux membres du pôle « suivi », ils produisent un avis « scientifique » sur les dégâts occasionnés en cas d'attaques de troupeaux, une expertise sur la base de laquelle l'administration prend la décision d'indemniser, ou non.

Une des actions phares menées sur le terrain par les bergers itinérants est d'ailleurs étroitement liée aux réintroductions et à la mise en place du suivi télémétrique : lorsqu'un ours est localisé dans une zone pastorale sensible, ces bergers (qui sont équipés des mêmes antennes réceptrices que celles utilisées dans

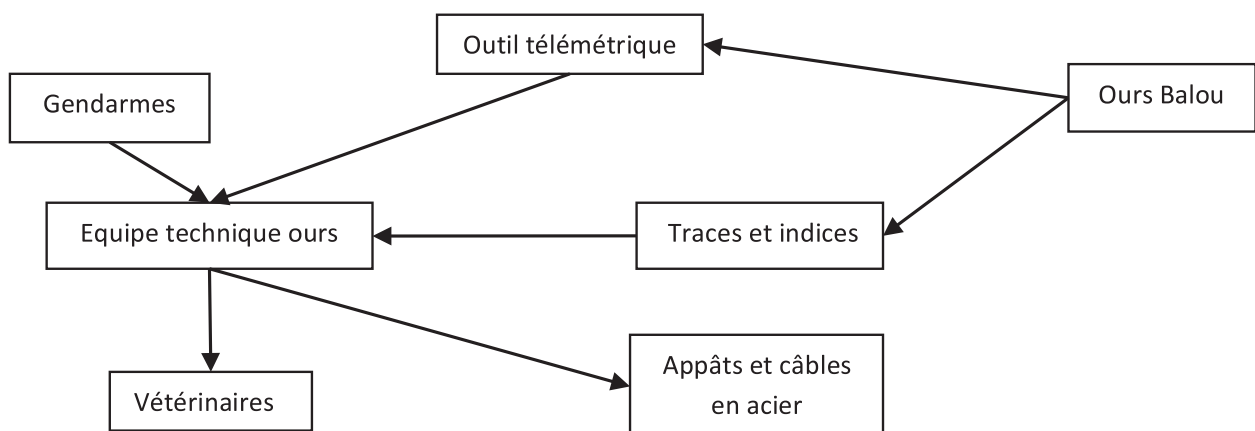


Figure 2 : l'acteur-réseau (sauvetage de Balou).

le cadre du suivi) peuvent intervenir directement sur les estives « à risques ». L'usage de la télémétrie, l'équipement systématique en émetteurs des ours réintroduits et l'implication des bergers itinérants font en quelque sorte office de contrat de cohabitation entre l'équipe technique « Ours » et les éleveurs.

Au travers des potentialités offertes par le suivi, l'ours brun devient ainsi objet de maîtrise, au profit d'un meilleur « vivre ensemble ».

En contrepartie, la télémétrie confère aux acteurs de la conservation de grandes responsabilités : la maîtrise de l'ours est à présent ce que l'on attend d'eux. Ils doivent travailler en cohabitant avec ce paradoxe : « jusqu'à quel point peut-on – et doit-on – maîtriser le fauve ? »

Ainsi, vivre avec l'ours, ce n'est pas seulement appliquer des normes préétablies en matière de gestion de l'espace ou d'indemnisation, c'est aussi savoir faire face à des surprises et se donner les moyens de s'adapter. La réintroduction de l'ours brun signifie également la réaffirmation du rôle important que les bergers jouent tant en-dehors qu'à l'intérieur de l'équipe technique.

La présence de l'ours peut alors être vue comme un accomplissement porteur de « possibles » redonnant une place dans la montagne à des bergers qui, en l'absence du prédateur, l'avaient désertée. Mais nous sommes loin d'un « simple » retour en arrière : leurs pratiques se trouvent modifiées, leurs conditions de travail modernisées (téléphones GPS, réfection des cabanes, etc.) et de nouvelles tâches leur sont confiées. Vivre avec l'ours implique une reconfiguration non seulement des activités humaines, mais aussi des missions du collectif de conservation lui-même. Derrière cet écheveau de pratiques et de mesures spécifiques,

c'est donc un nouvel acteur-réseau qui est en train de se dessiner.

TROISIÈME DOMAINE DE COMPÉTENCE : LE « RENDRE COMPTE » - LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE RENDRE COMPTE DE SON ACTION

Les membres de l'équipe technique « Ours » et le responsable du réseau « Ours brun » doivent rendre des comptes à leur administration d'appartenance. Le projet de conservation et de suivi des ours dans les Pyrénées françaises fait l'objet de rapports d'activité annuels se présentant sous la forme de synthèses restituant les objectifs, les méthodes et les résultats du suivi. Ces rapports sont diffusés de manière à pouvoir être mobilisés par d'autres professionnels (chasseurs, éleveurs, forestiers, etc.) amenés à gérer (de près ou de loin) le territoire de l'ours. Par ailleurs, bien que de manière beaucoup moins formelle (souvent oralement), les responsables des différentes administrations concernées s'informent auprès des acteurs de terrain sur les nombreux autres aspects du projet : ambiance sociale, difficultés rencontrées avec les opposants à la réintroduction, etc.

Certains acteurs de la conservation de l'ours portent en outre une casquette de scientifique. Ils sont engagés dans une activité de recherche, dont le suivi patrimonial, les réintroductions et l'outil télémétrique constituent le dispositif expérimental. Ceux-là rendent compte à la communauté scientifique à laquelle ils appartiennent et le font par le biais de publications scientifiques. Ces dernières contribuent au rayonne-

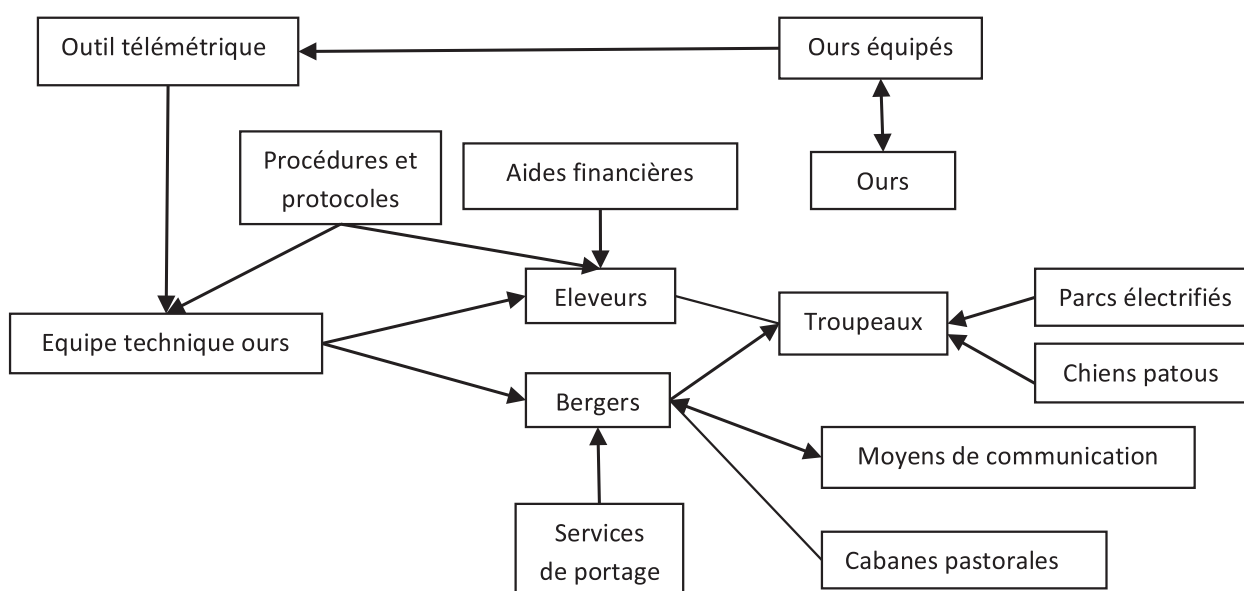


Figure 3 : l'acteur-réseau protecteur de troupeaux.

ment de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Mais elles n'ont au final que peu d'impact sur le projet lui-même.

D'autres types de comptes rendus permettent aux acteurs du projet « Ours brun » de donner de la visibilité à leur travail d'une manière à la fois plus élargie et moins spécifique. Un des objectifs de ce projet est en effet de sensibiliser le « grand public », ce qui n'est pas sans lien avec les problèmes posés par le prédateur en termes d'acceptabilité politique et sociale au niveau local. Parmi les outils de cette sensibilisation figurent des brochures d'information sur le plantigrade (son mode de vie, ses habitudes, son statut d'espèce protégée, etc.).

Dans ce domaine, il faut également souligner le rôle central que jouent plusieurs associations pro-ours, avec lesquelles les membres de l'équipe technique « Ours » et du réseau « Ours brun » dialoguent activement.

En termes de publics, les chasseurs sont particulièrement « visés » : les accidents de chasse ont en effet été la source de trop nombreuses pertes au sein de la population ursine. Pour informer les chasseurs sur les zones où les ours sont présents, un répondeur téléphonique livre régulièrement des données de localisation. Mais plus largement, la communication informelle et spontanée prend une place très importante dans cette sensibilisation. Dans les villages, sur le terrain, au détour d'un sentier ou au cours d'une réunion, les acteurs de la conservation sont sans cesse amenés non seulement à communiquer sur le projet (notamment dans les médias), mais aussi à entendre ce que d'autres ont à en dire. Outre son caractère très hétérogène à la fois formel et informel mobilisant des contenus et des supports multiples, il faut retenir de ce « rendre compte » qu'il est loin de suivre une voie linéaire. Il se fait dynamique et réflexif, en particulier lorsqu'il s'agit de négocier les mesures de cohabitation avec les éleveurs. Les acteurs du projet réalisent alors que certains messages « passent » et que d'autres « ne passent pas » du tout, que les manières de dire influencent fortement l'impact de leurs propositions. En réalité, ils expérimentent le fait que communiquer, ça n'est pas seulement « faire savoir », mais c'est aussi écouter, prendre en compte les préoccupations de l'autre, ou lui demander des comptes. En retour, ils espèrent être en mesure de modifier des comportements et ils sont en attente de légitimité, de reconnaissance et de soutien. Pourtant, la diversité des publics et des messages pose un défi permanent : on ne peut communiquer sans enrichir (ou, au contraire, sans appauvrir) la réalité. Il y a, dans leurs propos, des silences, parfois des contradictions que les opposants au projet ne manquent pas de souligner et d'exploiter...

L'ours n'est pas un objet de conservation tout à fait comme les autres : de par son caractère symbolique

fort, sa physionomie ou encore son comportement, il attire l'attention du plus grand nombre et cristallise les tensions. Les acteurs de sa conservation doivent travailler cette spécificité et faire passer leurs propres messages dans la cacophonie qui entoure leur action.

Comme toutes les autres compétences évoquées, celle qui consiste à rendre compte de ses activités est très relative : elle consiste en une mise en relation et n'existe que dans le cadre d'associations plus ou moins ponctuelles entre un certain nombre d'actants (par exemple, un biologiste, les connaissances qu'il a produites, un répondeur téléphonique, un éleveur...).

QUATRE DOMAINES DE COMPÉTENCES EN RELATION

Les quatre domaines de compétences que nous avons identifiés et illustrés ici se déclinent dans de multiples situations et à des échelles variées : du projet dans sa globalité à l'initiative ponctuelle, de l'individu au collectif, de l'instantané à l'histoire longue.

Quelles connaissances produire sur l'ours ? Comment les produire et pour quoi faire ? Peut-on (télé)maîtriser les ours, et si oui, jusqu'à quel point ? Comment prendre parti à la fois pour l'ours et pour les éleveurs ? Quelles informations communiquer et sur quels aspects du projet doit-on garder, au contraire, une certaine discrétion ?

Chacune de ces questions dévoile les confrontations toujours en cours entre les acteurs et le monde réel au sein duquel ils cherchent à inscrire leur projet. Ils ne se contentent donc pas de mettre en œuvre des objectifs généraux et abstraits. Ils progressent en tenant compte en permanence d'un certain nombre de contingences locales. Ces quatre domaines de compétences portent en eux-mêmes des défis à chaque fois singuliers, mais ils sont étroitement interdépendants. Face à des problèmes très concrets, pris dans des réseaux d'actants humains et non humains (vivants ou non), le praticien agit le plus souvent en invoquant simultanément plusieurs de ces quatre domaines de compétences (ainsi, par exemple, la télémétrie est d'abord un outil de production de connaissances, mais elle peut être mobilisée, par ailleurs, pour faciliter la cohabitation entre l'ours et les éleveurs...).

CONCLUSION

Nous nous sommes focalisés sur le cas emblématique de la protection de l'ours brun dans les Pyrénées

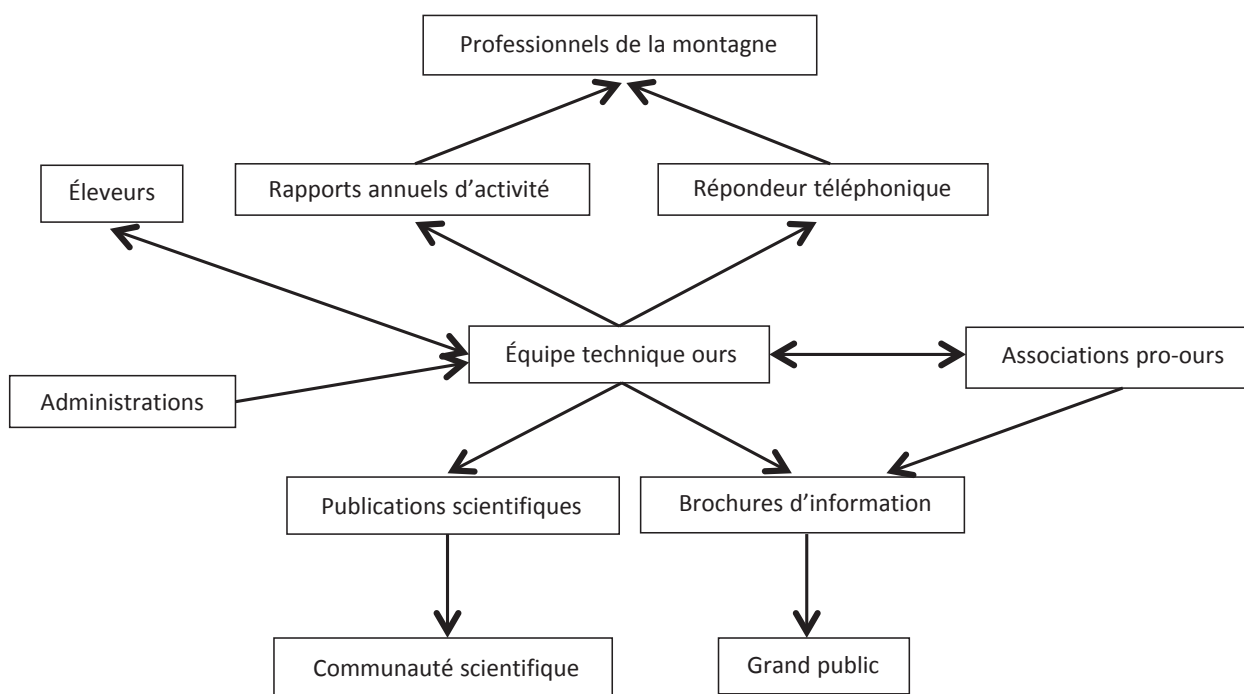


Figure 4 : l'acteur-réseau (rendre compte).

françaises et nous avons braqué le projecteur sur un « collectif d'environnement » particulier, à savoir les professionnels de la conservation de la faune. En donnant à voir le travail de ces acteurs à travers l'exploration de quelques situations concrètes, nous avons décrit un acteur-réseau protéiforme composé d'une multitude d'actants et se reconfigurant en permanence dans l'action. Ce faisant, nous avons montré que toute action collective et que toute compétence en matière de conservation d'une espèce animale sauvage est distribuée entre des entités humaines et des entités non humaines. L'analyse en termes d'acteur-réseau nous a également permis d'adopter une vision à la fois diachronique et synchronique du phénomène étudié. Plutôt que de souligner les clivages et les conflits que le projet de réintroduction engendre, une analyse de ce type met en évidence des synergies et des collaborations effectives. En effet, les divers actants, qu'ils soient humains ou non humains, ne cessent de circuler dans le projet : non seulement ils sont multicompetents, mais leurs compétences sont mobilisées pour réaliser de multiples tâches. De plus, entre les différents actants participant au projet de conservation, on voit se déployer la capacité de ces acteurs-réseau à intéresser, mobiliser et enrôler des acteurs (comme les éleveurs, les bergers ou encore les chasseurs) qui *a priori* étaient plutôt réfractaires aux opérations de réintroduction. Non que tous ces acteurs se soient convertis soudainement à la cause de l'ours et que tous jouent le jeu - loin s'en faut ! Mais le fait que leurs intérêts soient pris en compte et que des dispositifs opérationnels prennent place pour faciliter leur activité et les intéresser (comme les aides financières

et l'appui de l'équipe technique « Ours ») est de nature à faire évoluer les pratiques dans le sens d'un plus grand respect de l'ours et de son habitat.

Dès lors, l'enjeu n'est pas seulement la mise en place de structures et de mécanismes de gouvernance qui permettent l'expression de toutes les parties prenantes. Mermet (2001, 2002) et Benhammou (2007) ont d'ailleurs bien montré les limites d'une telle approche dans le cas de l'Institution patrimoniale du Haut Béarn. L'enjeu repose également sur l'impulsion donnée par les pouvoirs publics à un projet de conservation susceptible d'initier à la fois une coopération dynamique entre acteurs et des processus d'apprentissage collectif (AGGERI, 2000, 2005a, 2005b). Des actions locales et « à bas bruit » qui doivent être étudiées et accompagnées dans la durée.

Dans cette perspective, la responsabilité première des chercheurs en sciences sociales n'est-elle pas d'ailleurs d'aider les acteurs à consolider et à structurer de tels processus pour refonder l'action collective et faire émerger de nouveaux savoirs dans l'action ? (HATCHUEL et WEIL, 1992 ; CHARUE-DUBOCQ, 1995 ; MOISDON, 1997). D'où l'intérêt, dans le cas du dossier « Ours », d'étudier de près les dispositifs publics de gestion qui visent à protéger l'ours brun, au premier rang desquels figurent l'équipe technique « Ours » (ETO) et le réseau « Ours brun » (ROB). D'où, également, l'intérêt de tirer parti de ces expériences en matière de gestion environnementale. Dans le cadre de la conservation de telles espèces de prédateur, il semble que le travailler ensemble (agents de conservation, éleveurs, chasseurs, etc.) soit aujourd'hui incontournable et fasse l'objet de nombreuses tentatives d'ajustement. Il faut étudier ces

dynamiques et rendre compte de ce dont les acteurs se montrent capables de faire... ensemble. ■

BIBLIOGRAPHIE

- AGGERI (F.), « Les politiques d'environnement comme politiques de l'innovation », *Gérer & Comprendre*, n°60, pp. 31-43, juin 2000.
- AGGERI (F.), « Les régimes de gouvernementalité dans le domaine de l'environnement », in HATCHUEL (A.), PEZET (E.), STARKEY (K.) & LENAY (O.) (dir.), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Presses de l'Université de Laval, Laval, Canada, pp. 431-464, 2005.
- AGGERI (F.), « L'environnement en quête de théories », *Natures Sciences Sociétés*, n°13, pp. 138-140, 2005.
- AKRICH (M.), CALLON (M.) & LATOUR (B.), « À quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement », *Gérer & Comprendre*, n°11, pp. 4-17, juin 1988.
- AKRICH (M.) CALLON (M.) & LATOUR (B.), « Sociologie de la traduction. Textes fondateurs », *Presses de l'École des Mines*, Paris, 2006.
- BENHAMMOU (F.), « Rôles et dynamiques des porte-parole dans les débats sur l'ours des Pyrénées, analyse stratégique et géopolitique d'un problème d'environnement », Mémoire de DEA Aménagement-Développement-Environnement, IRD, Université d'Orléans-ENGREF de Paris, 2001.
- BENHAMMOU (F.), « Crier au loup pour avoir la peau de l'ours. Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France », Thèse de doctorat, École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Paris, Paris, 2007.
- BENHAMMOU (F.) & MERMET (L.), « Stratégies et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature : le cas de l'ours des Pyrénées », *Natures Sciences Sociétés*, n°11, pp. 381-394, 2003.
- BOBBÉ (S.), *De l'aménagement du territoire au ménagement de la faune. Des passeurs de frontières. Route et faune sauvage*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, pp. 311-322, 1999.
- CALLON (M.), « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, pp. 169-208, 1986.
- CHARUE-DUBOC (F.), *Des savoirs en action. Contributions de la recherche en gestion*, L'Harmattan, collection « Logiques de gestion », 1995.
- COLLARD (D.), RAULET-CROSET (N.), TEULIER (R.) & SUQUET (J.-B.), « Les managers de proximité face aux compétences : une approche située », *Gérer & Comprendre*, n°113, pp. 62-72, septembre 2013.
- DENAYER (D.), « Produire des connaissances, prendre soin, vivre avec et rendre compte. Une analyse comparée des compétences des acteurs de la conservation de la faune », Thèse de doctorat, Université de Liège, 2013.
- DUMEZ (H.), « L'Actor-Network-Theory (ANT) comme technologie de la description. Ou pourquoi nous sommes tous des fourmis décrivantes », *Le Libellio d'Aegis*, vol. 7, n°4, pp. 27-38, 2011.
- HATCHUEL (A.) & WEIL (T.), *L'expert et le système*, Economica, 1992.
- LATOUR (B.), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, n°4, pp. 587-607, 1994.
- LATOUR (B.), *Changer de société - Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.
- LATOUR (B.), « Avoir ou ne pas avoir de réseau : that's the question », in AKRICH (M.), BARTHE (Y.), MUNESIA (F.) & MUSTAR (P.) (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Presses de l'École des Mines, Paris, pp. 257-268, 2010.
- MAUZ (I.) & GRANJOU (C.), « Biodiversité et technicisation du suivi des animaux sauvages », in MORICEAU (J.-M.) et MADELEINE (P.) (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences sociales interpellées*, Presses Universitaires de Caen, 2010.
- MERMET (L.), « Dans quel sens pouvons-nous gérer l'environnement ? », *Gérer & Comprendre*, n°22, pp. 68-81, mars 1991.
- MERMET (L.), *Stratégies pour la gestion de l'environnement : la nature comme jeu de société ?*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- MERMET (L.), *L'analyse stratégique de la gestion environnementale, illustrée par les tribulations d'un noyau de population relictuel d'ours bruns (Ursus Arctos) dans les Pyrénées occidentales françaises*, Engref/RGTE, 1998.
- MERMET (L.), « L'Institution patrimoniale du Haut Béarn : gestion intégrée de l'environnement ou réaction anti-environnementale », *Responsabilité & Environnement*, n°21, pp. 9-21, janvier 2001.
- MERMET (L.), « Homme ou vie sauvage ? Société locale ou bureaucratie centrale ? Faux dilemmes et vrais rapports de force », *Responsabilité & Environnement*, n°28, pp. 13-21, octobre 2002.
- MERMET (L.), BILLE (R.), LEROY (M.), NARCY (J.B.) & POUX (X.), « L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement », *Natures Sciences Sociétés*, n°13, pp. 127-137, 2005.
- MERMET (L.) & BENHAMMOU (F.), « Prolonger l'inaction environnementale dans un monde familier : la fabrication stratégique de l'incertitude sur les ours du Béarn », *Écologie et politique*, n°31, pp. 121-136, 2005.
- MOISDON (J.C.), *Du mode d'existence des outils de gestion. Les instruments de gestion à l'épreuve de l'organisation*, Seli Arslan (éd.), 1997.
- OLLAGNON (H.), « Une approche patrimoniale de la gestion de la qualité : une application à la nature et au vivant, pour une écologie de l'action », Thèse de doctorat, Université de Paris 1, 1999.